

Comment concilier élevage bovin et préservation de la biodiversité ? Les réponses du projet Bovi'Biodiv



Présentation des intervenants :



Guillaume **GAUTHIER**

*Éleveur allaitant à Bourbon-Lancy
(71)*



Stéphane **JOANDEL**

Éleveur laitier à Sauvain (42)



Noémie **BATAILLE**

Chargée d'études Biodiversité



François **SALMON**

Directeur Animation Réseau



Lola **SEREE**

*Chargée de mission agriculture
biologique et environnement*



Caroline **TOSTAIN**

*Conseillère en Agriculture
Biologique*



Programme

- **Origine et ambitions du programme Bovi'Biodiv'** – *Guillaume Gauthier et Stéphane Joandel (représentants filières bovines)*
- **Bovi'Biodiv' : un programme multi partenarial structuré en 5 actions complémentaires** – *Noémie Bataille (IDELE – Institut de l'élevage)*
- **Témoignages : Pourquoi avoir participé à ce projet ?**
 - *François Salmon (FCEN - Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels),*
 - *Lola Serée (Chambre d'Agriculture de région Pays-de-la-Loire),*
 - *Caroline Tostain (Chambre d'Agriculture de région Normandie)*
- **Questions / Réponses**

Biodiversité et territoires : le rôle clé de l'élevage bovin



Stéphane
JOANDEL

*Producteur de lait
dans la Loire*



Guillaume
GAUTHIER

*Eleveur de charolaise
en Saône-et-Loire*



La biodiversité sur les fermes bovines

L'élevage bovin entretient des composantes qui structurent les paysages des territoires...

... et offre des habitats pour une faune diversifiée



L'élevage offre un assolement diversifié et morcelé

11,5 millions d'hectares de prairies entretenues

(8 de prairies permanentes / 3,5 de prairies temporaires)

32 espèces végétales différentes en moyenne dans une prairie permanente

6 espèces végétales cultivées (maïs, luzerne, méteil, ...) en moyenne sur une ferme de ruminants hors prairie

2,3 hectares

: **surface moyenne d'une parcelle** de prairie temporaire ou de fourrage en système d'élevage ruminant



L'élevage entretient des éléments agroécologiques

1 UGB maintient 90 m de linéaires de haies

L'élevage entretient + de 80% des 700 000 km de haies en France



L'élevage contribue à la vie des sols

+ 28% de biomasse microbienne sous une culture après apport de fumier par rapport à une fertilisation minérale

6,2 M ha de grandes cultures et de prairies **sont fertilisées exclusivement par les effluents d'élevage** (25% surfaces agricoles françaises)



BOURDONS

13 DES 20 ESPÈCES PRÉSENTES EN FRANCE



CHAUVES-SOURIS

13 DES 29 ESPÈCES PRÉSENTES EN FRANCE



OISEAUX

40 À 70 ESPÈCES DIFFÉRENTES SUR UNE EXPLOITATION



VERS DE TERRE

ENTRE 150 ET 300 VERS DE TERRE PAR M² DE PRAIRIE



VACHES

54 RACES BOVINES (DONT 32 RACES LOCALES)



88%

DES ESPÈCES DE PAPILLONS DÉPENDENT DES PRAIRIES NATURELLES

Programme Bovi'Biodiv'

Pour la montée en compétence des filières bovines sur la thématique biodiversité



- Volonté de faire **converger** les besoins de filière **lait** et filière **viande** sur cet enjeu **biodiversité**
- Volonté des filières de construire un **programme multi-partenarial** :



Objectifs du programme :

- **Sensibiliser** les acteurs des filières d'élevage bovins (agriculteurs, conseillers) **aux enjeux de biodiversité** et **appuyer leur montée en compétence** sur cette thématique
- Caractériser les **enjeux de préservation de la biodiversité dans les élevages bovins** et proposer des **plans d'action** par unité paysagère (focus sur quelques régions)
- **Renforcer** la thématique biodiversité dans les **outils de diagnostic et de conseil** (travail sur indicateurs)
- Proposer un panorama des **bonnes pratiques** en faveur de la biodiversité au sein des élevages bovins
- Elaborer des **documents d'accompagnement** des éleveurs à destination des conseillers

Bovi'Biodiv' : un programme multi partenarial structuré en 5 actions complémentaires



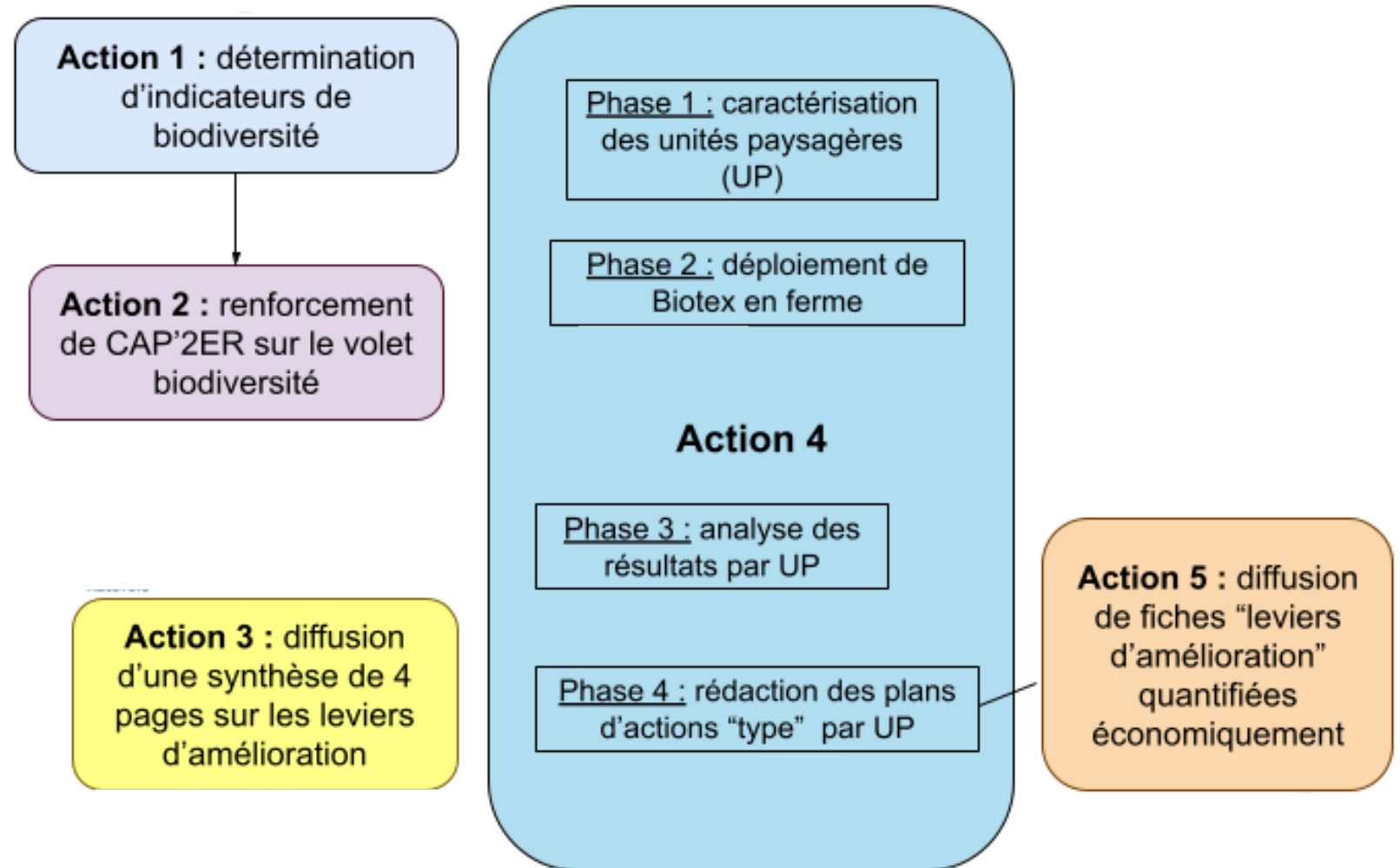
Noémie **BATAILLE**

Chargée d'études Biodiversité



Programme Bovi'Biodiv' (2024-2026) :

**Développer les
compétences des
acteurs des
filières bovines
sur la biodiversité**



Bovi'Biodiv' : un programme multipartenarial regroupant des experts à l'interface entre agriculture et biodiversité



Interprofessions : représentation des filières bovines



Approche agronomique, conseil en élevage, avec expérience sur des projets « biodiversité »



Recherche / Institut technique agricole



UMR CESCO
(Centre d'Écologie et des Sciences de la Conservation)



Approche préservation de la biodiversité, écologie, en lien avec le monde agricole

Action 1 : sélection d'un panel réduit d'indicateurs pour évaluer les effets des pratiques sur la biodiversité à l'échelle filière

1- Inventaire et caractérisation d'indicateurs existants (115 indicateurs répertoriés)

(nom de la méthode source, organismes développeur, échelle, objectif, filières, coûts, temps et données nécessaires, résultats, mesure directe/indirecte,...)

Action 1 : sélection d'un panel réduit d'indicateurs pour évaluer les effets des pratiques sur la biodiversité à l'échelle filière

1- Inventaire et caractérisation d'indicateurs existants (115 indicateurs répertoriés)

(nom de la méthode source, organismes développeur, échelle, objectif, filières, coûts, temps et données nécessaires, résultats, mesure directe/indirecte,...)

2- A partir des échanges avec les experts partenaires du projet, sélection d'**indicateurs calculables à l'échelle filière** à partir des données récupérées à l'échelle nationale

(RPG niveau 2, BDNI, BDtopo et BDhaies)



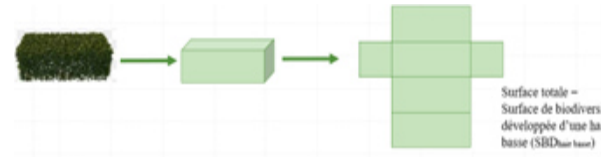
Diversité et répartition équilibrée des cultures



Part de prairies dans la SAU



Diversité des habitats



Surface de biodiversité développée

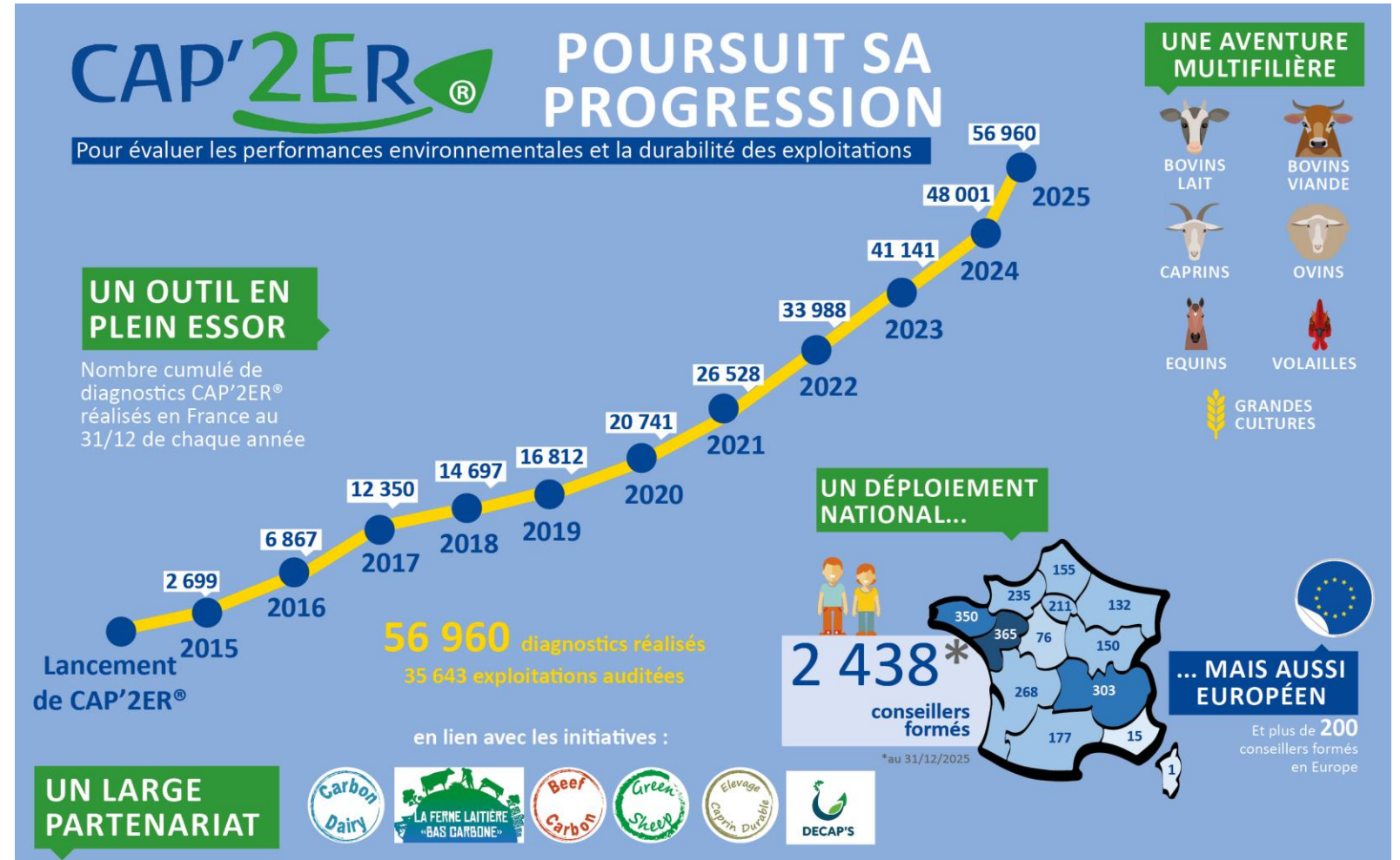


Bilan humique global

Action 2 : Enrichissement de la composante biodiversité de CAP'2ER

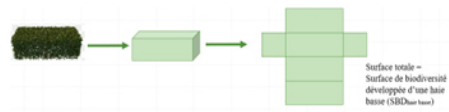
Pourquoi renforcer la composante biodiversité de CAP'2ER ?

- **L'outil de référence des filières pour déployer leurs démarches climat et environnement**
- **Outil en plein essor** (+ de 35 000 exploitations auditées) → Possibilité de toucher un maximum d'agriculteurs
- **Valoriser les contributions positives** de l'élevage au maintien de la biodiversité



Action 2 : Enrichissement de la composante biodiversité de CAP'2ER

- Clarification et actualisation de l'indicateur IAE déjà présent



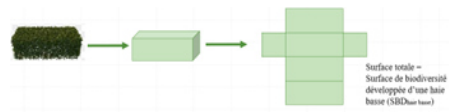
**Surface de biodiversité
développée**

Ajout de schémas explicatifs et
précisions des définitions

Meilleure compréhension par les
conseillers et meilleure valorisation
auprès des agriculteurs

Action 2 : Enrichissement de la composante biodiversité de CAP'2ER

- **Clarification et actualisation de l'indicateur IAE** déjà présent



Surface de biodiversité développée

Ajout de schémas explicatifs et précisions des définitions

Meilleure compréhension par les conseillers et meilleure valorisation auprès des agriculteurs

- Calcul de **nouveaux indicateurs** à partir des données déjà récupérées dans la collecte



Diversité et répartition équilibrée des cultures



Part de prairies dans la SAU



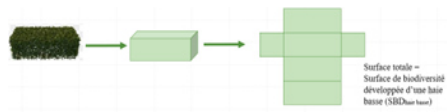
Bilan humique global



Diversité des habitats

Action 2 : Enrichissement de la composante biodiversité de CAP'2ER

- **Clarification et actualisation de l'indicateur IAE** déjà présent



Surface de biodiversité développée

Ajout de schémas explicatifs et précisions des définitions

Meilleure compréhension par les conseillers et meilleure valorisation auprès des agriculteurs

- Calcul de **nouveaux indicateurs** à partir des données déjà récupérées dans la collecte



Diversité et répartition équilibrée des cultures



Part de prairies dans la SAU



Bilan humique global



Diversité des habitats



Indice de fréquence de traitement (IFT)



Couverture des sols

Action 3 – Un document synthétique présentant des leviers d'action favorables à la biodiversité en élevage bovin

Le document "**Des leviers d'action favorables à la biodiversité en élevage bovin**" est disponible en ligne [ici](#).

Ce document propose une synthèse des leviers permettant d'améliorer la biodiversité dans les élevages bovins :

- Au niveau du **système de production**
- En lien avec les **caractéristiques du paysage**
- Dans les **pratiques agricoles**

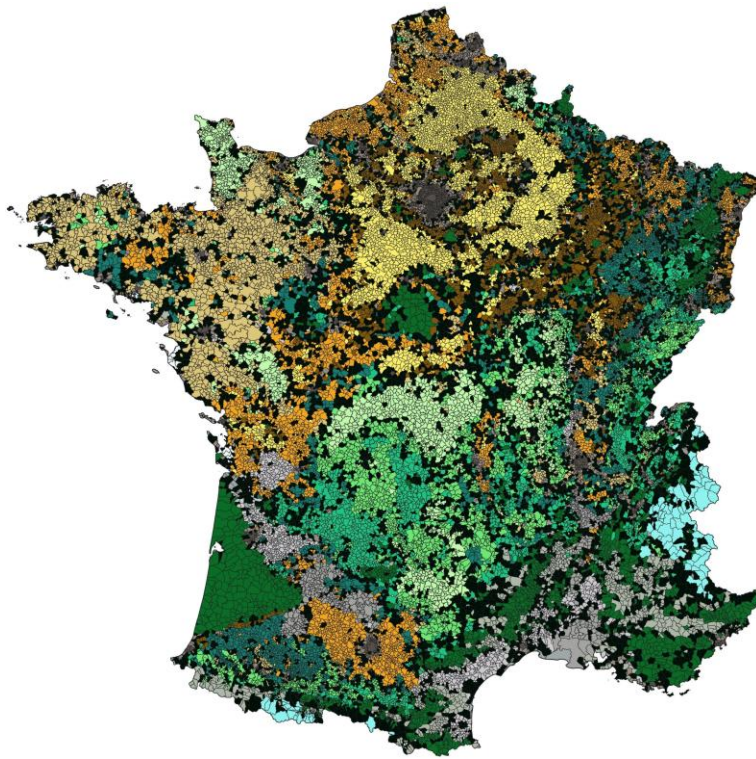


Son objectif : accompagner les éleveurs et leurs conseillers pour **renforcer et optimiser leur impact positif sur la biodiversité**, en leur offrant un panorama des leviers existants et en les aidant à choisir ceux les plus adaptés à leur contexte.

N'hésitez pas à le diffuser largement au sein de votre réseau.

Action 4 – Détermination de plans d'action par unité paysagère

Etape 1 : création d'une cartographie paysagère



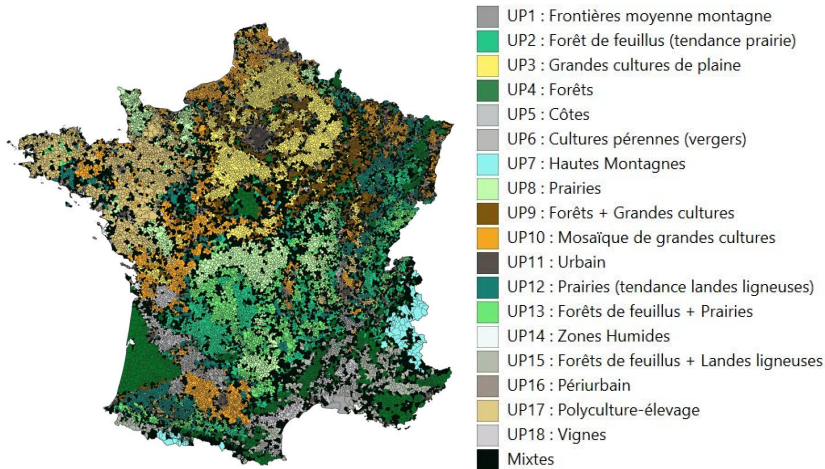
- UP1 : Frontières moyenne montagne
- UP2 : Forêt de feuillus (tendance prairie)
- UP3 : Grandes cultures de plaine
- UP4 : Forêts
- UP5 : Côtes
- UP6 : Cultures pérennes (vergers)
- UP7 : Hautes Montagnes
- UP8 : Prairies
- UP9 : Forêts + Grandes cultures
- UP10 : Mosaïque de grandes cultures
- UP11 : Urbain
- UP12 : Prairies (tendance landes ligneuses)
- UP13 : Forêts de feuillus + Prairies
- UP14 : Zones Humides
- UP15 : Forêts de feuillus + Landes ligneuses
- UP16 : Périurbain
- UP17 : Polyculture-élevage
- UP18 : Vignes
- Mixtes

18 UP

Parmi lesquelles **9** présentant des enjeux particuliers pour l'élevage bovin
→ Ayant fait l'objet d'une analyse plus fine

Action 4 – Détermination de plans d'action par unité paysagère

Etape 1 : création d'une cartographie paysagère



Etape 2 : réalisation de BIOTEX sur un échantillon de fermes bovines de ces UP

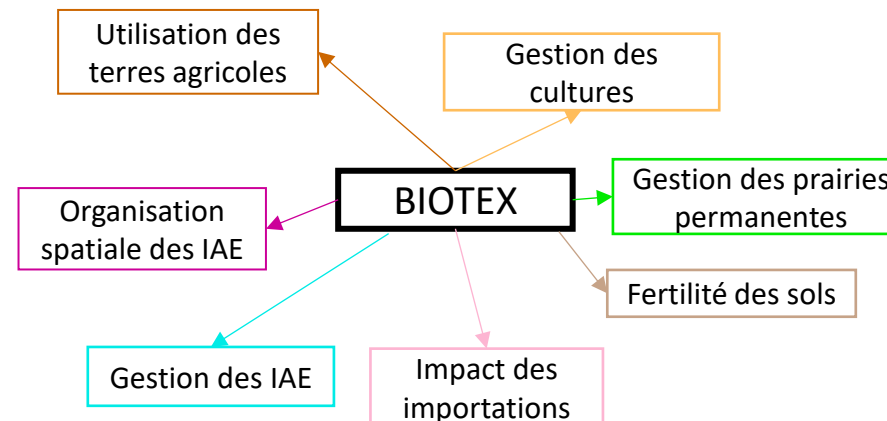
→ Recensement / caractérisation des pratiques de la zone et de leur effet sur la biodiversité

Chiffre-clé :
58 BIOTEX faits
dans le cadre
de Bovi'Biodiv'

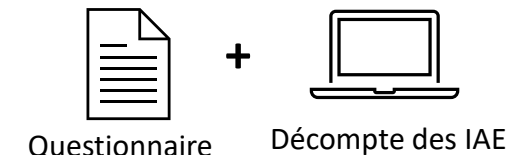
BIOTEX : L'outil d'aide à la décision pour ajuster ses pratiques et ainsi favoriser la biodiversité ordinaire

Utilisation d'indicateurs indirects de biodiversité :

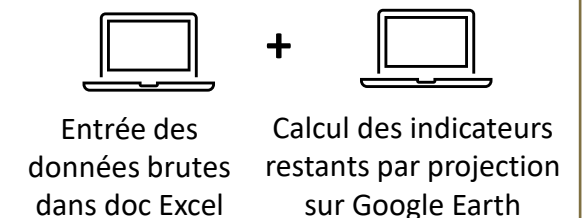
- Ce sur quoi les éleveurs peuvent agir directement
- Non dépendants du contexte spatiotemporel



■ L'entretien :

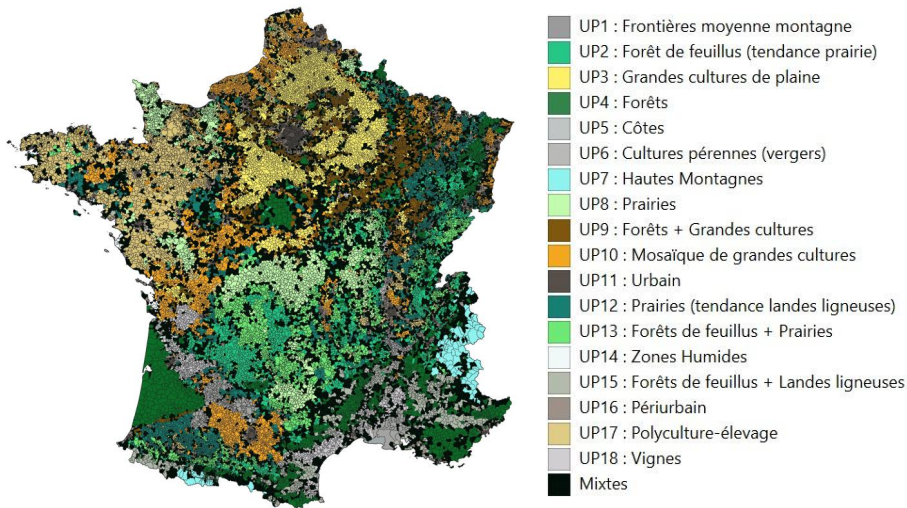


■ Traitement des données :



Action 4 – Détermination de plans d'action par unité paysagère

Etape 1 : création d'une cartographie paysagère



Etape 3 : traitement des résultats (Bovi'Biodiv' + couplage avec base de données bovines BIOTEX depuis 2016)

→ Ressortir les « forces et faiblesses » (pratiques favorables déjà pratiquées, pratiques favorables à développer pour éviter les pratiques défavorables repérées)

Chiffre-clé :

203 BIOTEX faits en Bovins entre 2016 et 2026 (dont ceux de Bovi'Biodiv')

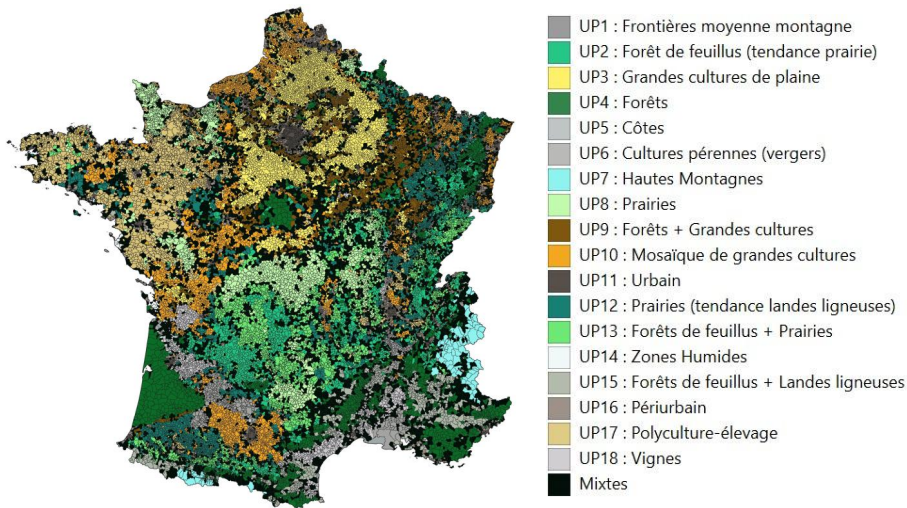


Etape 2 : réalisation de BIOTEX sur un échantillon de fermes bovines de ces UP

→ Recensement / caractérisation des pratiques de la zone et de leur effet sur la biodiversité

Action 4 – Détermination de plans d'action par unité paysagère

Etape 1 : création d'une cartographie paysagère



Etape 2 : réalisation de BIOTEX sur un échantillon de fermes bovines de ces UP

→ Recensement / caractérisation des pratiques de la zone et de leur effet sur la biodiversité

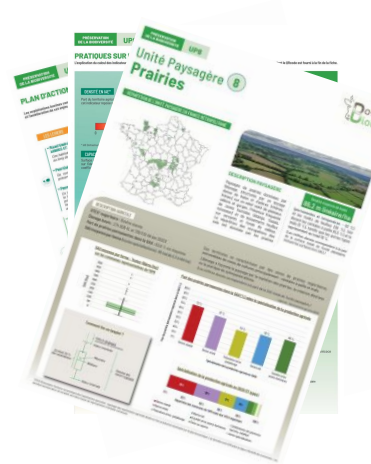


Etape 3 : traitement des résultats (Bovi'Biodiv' + couplage avec base de données bovines BIOTEX depuis 2016)

→ Ressortir les « forces et faiblesses » (pratiques favorables déjà pratiquées, pratiques favorables à développer pour éviter les pratiques défavorables repérées)

Chiffre-clé :

203 BIOTEX faits en Bovins entre 2016 et 2026 (dont ceux de Bovi'Biodiv')



Etape 4 : rédaction de fiches par UP incluant des préconisations pour ces territoires

→ Connaître les enjeux / pratiques à modifier en priorité dans les élevages sur ces zones

Action 4 – Détermination de plans d'action par unité paysagère

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

UP8

Unité Paysagère 8 Prairies

RÉPARTITION DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE EN FRANCE MÉTROPOLITAINE



DESCRIPTION PAYSAGÈRE

Paysages de prairies dominées par l'ensemble de haies et d'arbres (chênes, frênes) sur un relief varié de plateaux, vallons et gorges. Présence fréquente de zones humides (étangs, fossés, ruisseaux) et de boisements feuillus sur versants et fonds de vallées. La répartition des occupations des sols est dominée par les prairies

Densité moyenne de haies
86,2 m linéaire/ha

(permanentes et temporaires - 52 %) et les forêts de feuillus (26 %), loin devant les céréales à paille (6,5 %) et le maïs (5 %), tandis que les autres types représentent au total 10 %.

(Les chiffres donnés correspondent à la part de la surface totale de l'unité paysagère, incluant les surfaces hors SAU.)

DESCRIPTION AGRICOLE

OTEX majoritaire : Bovins viande
Élevage bovin : 274 938 VL et 738 510 VA (en 2020)
Part de prairies permanentes dans la SAU : 63,6 % en moyenne
SAU moyenne par ferme (toutes spécialisations) : 85 ha (de 2,5 à 484 ha)

Ces territoires se caractérisent par des zones de prairies majoritaires, entremêlées de zones de cultures principalement : céréales à paille et maïs. L'élevage a façonné le paysage par le maintien des prairies, la création d'estives ou la pratique du sylvo-pastoralisme.

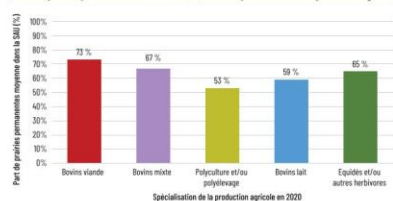
(Les chiffres donnés correspondent à la part de la SAU totale de l'unité paysagère.)

(Agreste - Recensement agricole 2020)

SAU moyenne par ferme - Toutes filières (ha) sur les communes représentatives de l'UP8



Part des prairies permanentes dans la SAU (%) selon la spécialisation de la production agricole



Spécialisation de la production agricole en 2020 (17 types)



OTEX (Orientation Technique-économique des Exploitations agricoles) : typologie des exploitations agricoles basée sur leur production dominante sur le plan économique. Les données sont diffusées en ligne à l'échelle des communes. Les données brutes dans cet encadré sont donc issues du regroupement à l'échelle communal.

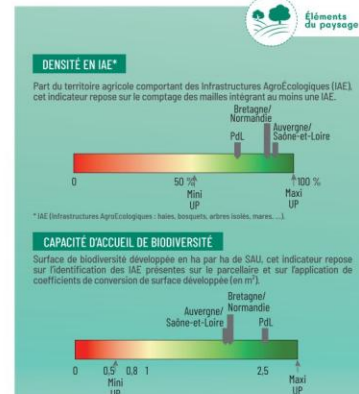
L'ÉLEVAGE

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

UP8

PRATIQUES SUR LES FERMES DE L'ÉCHANTILLON

L'explication du calcul des indicateurs est fournie en annexe (pages 4 et 5). Pour plus de détail, il est possible de se référer au guide de lecture dont le QRcode est fourni à la fin de la fiche.



PRATIQUES D'ENTRETIEN DES IAE

Pourcentage des fermes enquêtées mettant en œuvre des pratiques favorables à la biodiversité.

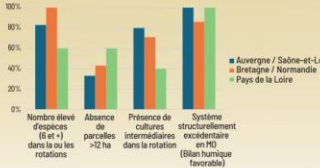


* Entretien raisonné, excluant les coupes à ras ou mise au carré, et si possible différencié.

Pratiques spécifiques aux cultures

PRATIQUES DE GESTION DES CULTURES

(Part des fermes enquêtées mettant en œuvre des pratiques favorables à la biodiversité)



DESCRIPTION DE L'ÉCHANTILLON ENQUÊTÉ

23 fermes enquêtées entre 2018 et 2025

dont 10 en bovins lait et 12 en bovins viande et 1 en mixte (atelier bovins lait et atelier bovins viande)
dont 11 en Auvergne/Saône-et-Loire, 7 en Bretagne / Normandie et 5 en Pays de la Loire

128 ha de SAU moyenne (entre 19 et 253 ha)

91 UGB moyen (entre 19 et 183 UGB)

64 % de prairies dans la SAU en moyenne (entre 19 % et 100 %)

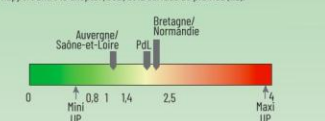
PRATIQUES DE GESTION DES PRAIRIES PERMANENTES

Part de prairies permanentes recevant des pratiques favorables à la biodiversité, cet indicateur repose sur la fertilisation et l'intensité d'utilisation de ces surfaces (pratiques de pâturage, type de fauche).



CHARGEMENT MOYEN À L'HECTARE D'HERBE

Rapport entre le cheptel (UGB) et la surface de prairies (ha).



PRÉCOCITÉ DE LA 1^{re} FAUCHE DES PRAIRIES PERMANENTES

Part de fermes concernées. On considère dans cet outil une fauche précoce avant mai et une fauche tardive après le mi-juin.



PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

UP8

PLAN D'ACTION GÉNÉRIQUE

Les exploitations bovines constituent déjà des espaces riches en biodiversité, les leviers proposés visent avant tout à accompagner les acteurs des filières dans la valorisation et l'amélioration de cet enjeu, permettant à chacun de s'approprier les actions les plus adaptées à son contexte.

LES LEVIERS

• MAINTENIR UNE DIVERSITÉ ET UNE DENSITÉ D'HABITATS GRÂCE AUX HAIES, BOSQUETS, ARBRES ET ARBUSTES

Ces habitats sont indispensables pour accueillir une flore et faune sauvage variée tout au long de l'année sur les territoires qui en sont particulièrement dépourvus.

• PROTÉGER LES ÉVENTUELLES ZONES HUMIDES

De nombreuses espèces vivent dans ces écosystèmes particuliers et sont donc préservées par un entretien limité, une mise en défens ou une clôture en retrait.

• PRIVILÉGIER DES PRATIQUES D'ENTRETIEN PEU INTENSIVES SUR LES IAE

En laissant des lisières de bois et les zones en herbe sous les clôtures, on préserve le lieu de vie de nombreuses espèces (auxiliaires de cultures - pollinisateurs - ou des prédateurs des ravageurs des cultures). On trouve dans les lisières à la fois des espèces forestières et des milieux ouverts, apportant ainsi des ressources alimentaires variées, avec des espèces végétales parfois absentes dans les milieux environnants.

• PRIVILÉGIER DES PRATIQUES PEU INTENSES SUR LES PRAIRIES PERMANENTES

Maintenir des surfaces en herbe et conserver une faible pression (foin séché au sol, pâturage extensif par exemple) sur celles-ci permet de conserver la diversité des espèces végétales et de peu perturber les habitats pouvant accueillir une faune variée.

• ADAPTER LA GESTION ET LA PRESSION DE PÂTURAGE

Pour les fermes présentant un chargement à l'ha d'herbe plutôt élevé, la gestion de la pression de pâturage et la répartition des lots sur les parcelles est d'autant plus importante que dans les autres fermes.

• RETARDER LA FAUCHE DE CERTAINES PARCELLES EN PRAIRIES PERMANENTES LORSQUE CELA NE COMPROMET PAS LA QUALITÉ DES FOURRAGES

En repoussant de quelques jours voire quelques semaines la date de fauche de certaines parcelles (présentant un rendement plus faible ou avec une faible portance) on protège un peu plus les espèces sauvages aux étapes charnières de leurs cycles de vie.

• DIVERSIFIER LES ROTATIONS

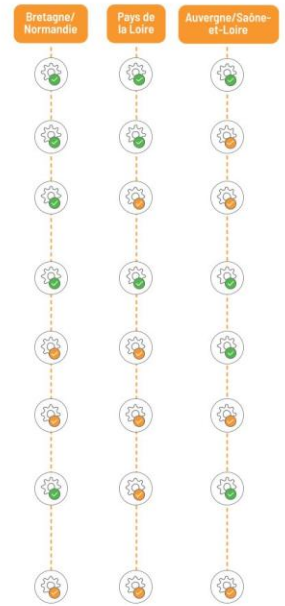
Des rotations longues et diversifiées, comportant des espèces en mélange et des cultures intermédiaires, et alternant des cultures d'hiver et de printemps, sont idéales pour la biodiversité. En effet, cette diversité végétale attire une diversité d'espèces animales (notamment chez les pollinisateurs) et rend plus résilient face aux aléas climatiques, puisque les espèces végétales ne sont pas sensibles de la même façon aux conditions météorologiques.

• RÉDUIRE LA TAILLE DES PARCELLES À MOINS DE 12 HA SI LA CONFIGURATION DU PARCELLAIRE LE PERMET.

En implantant des éléments comme des haies, alignements d'arbres, bandes enherbées pour séparer les parcelles, on augmente le nombre d'habitats et de zones refuges pour la faune (pollinisateurs par exemple) et on crée aussi des zones d'ombre et des abris pour les animaux d'élevage. De plus, démultiplier le linéaire de bordure offre plus de zones d'interfaces indispensables pour de nombreux insectes (pollinisateurs par exemple).

Généralement déjà pratiqué

Pratiques à développer



Action 4 – Détermination de plans d'action par unité paysagère

ANNEXE MÉTHODE DE CALCUL

Utilisation de l'outil BIOTEX et des indicateurs qui le composent

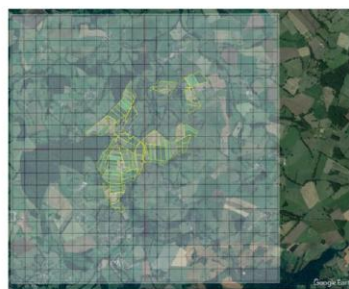
Cette annexe a pour objectif de détailler le mode de calcul des indicateurs utilisés dans les fiches. Ceux-ci sont basés sur l'outil BIOTEX, développé à partir des résultats du projet CASDAR INDIPIO (2011-2013), qui visait à développer des indicateurs pour évaluer l'impact des pratiques agricoles sur la biodiversité dans les systèmes d'élevage.

DENSITÉ EN IAE

Indicateur quantitatif

Méthode de calcul : Récupération du parcellaire de l'agriculteur → projection sur Google Earth Pro → Application d'une grille de 484 cases à une hauteur de 5 km pour avoir des cases de quelques hectares de surface (cette grille doit couvrir au moins la grande majorité du parcellaire de l'exploitation) → sur les 484 cases, décompte du nombre de cases de territoire agricole (hors ville et forêt) comportant au moins 1 IAE → conversion en pourcentage

Seuils : Si > 50 % → favorable, si < 30 % → Défavorable, entre 30 et 50 % → neutre

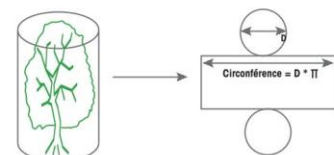


CAPACITÉ D'ACCUEIL DE BIODIVERSITÉ (SURFACE DE BIODIVERSITÉ DÉVELOPPÉE (SBD))

Indicateur quantitatif

Méthode de calcul : Inventaire des IAE (mètres linéaires de haies ou de lisières, surfaces de bosquets, nombre d'arbres, ...) par type grâce au parcellaire visible sur TéléPAC et sous le contrôle de l'agriculteur → application d'un coefficient* par type d'IAE représentant la capacité d'accueil de biodiversité pour chaque type d'IAE → Somme (d'abord en m² puis transformée en ha de biodiversité développée) à comparer à la SAU

*Chaque type d'IAE a été modélisé sous une forme simple (cylindre pour un arbre, pavé pour une haie par exemple). Lorsque l'on dépile le patron de cette forme, on obtient une surface (en m²), considérée comme la surface qui peut accueillir de la biodiversité sur cette IAE. Pour exemple, un arbre isolé moyen de 12 m de haut et ayant un diamètre de houppier de 10 m présente une surface de biodiversité de 534 m² ((12 × 10 × π) + 2 × (π × 5²)). On appliquera donc un coefficient de 534 pour chaque arbre isolé « moyen ».



Seuils : Si rapport SBD/SAU > 0.7 → favorable, si < 0.5 → Défavorable, entre 0.5 et 0.7 → neutre

PRATIQUES D'ENTRETIEN DES IAE

Le graphe présent dans cette fiche synthétique regroupe les résultats de 3 indicateurs présents dans BIOTEX.

Mode d'entretien des haies et lisières de forêts	Mode d'entretien des zones en herbe sous les clôtures	Utilisation des zones humides
Indicateur qualitatif	Indicateur qualitatif	Indicateur qualitatif
Question binaire	Question binaire	Question binaire
Coupe à ras ou « au carré » systématique, chaque année → Défavorable	Entretien non systématique, raisonné, excluant les coupes à ras ou au carré et si possible différencié → Favorable	Désherbage systématique → Défavorable
	Désherbage systématique → Défavorable	Conservation de l'herbe sous les clôtures → Favorable
		Drainage, pompage, captage → défavorable
		Mise en défens → Favorable
Déclaratif agriculteur		

ANNEXE MÉTHODE DE CALCUL

PRATIQUES DE GESTION DES CULTURES

Le graphe présent dans cette fiche synthétique regroupe les résultats de 4 indicateurs présents dans BIOTEX.

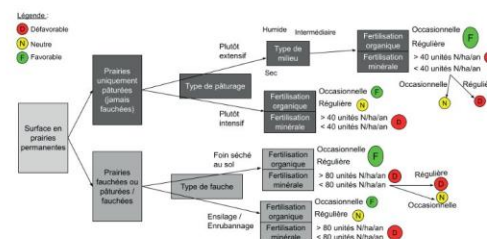
Nombre d'espèces végétales dans la rotation	Nombre de parcelles de 12 ha et plus	Présence de cultures intermédiaires dans la rotation dès que possible	Bilan humique de la ferme
Indicateur quantitatif	Indicateur quantitatif	Indicateur qualitatif	Indicateur quantitatif
Question à l'agriculteur	Question à l'agriculteur ou vérification taille parcelles sur TéléPAC	Question binaire	Calcul à partir de la modélisation des besoins en M0 (climat, argiles) et des apports de M0 sur l'exploitation (épandage, pâturage, ...)
Jusqu'à 3 inclus → Défavorable	4 à 6 inclus → Neutre À partir de 7 → Favorable	3 et plus → Défavorable 1 ou 2 → Neutre Aucune → Favorable	Non → Défavorable Oui → Favorable
			< -150 kg → Défavorable > 150 kg → Favorable
Déclaratif agriculteur			

PRATIQUES DE GESTION DES PRAIRIES PERMANENTES

Indicateur quantitatif

Mode de calcul :

Suivi d'une arborescence discriminant les surfaces de prairies permanentes selon leur utilisation et selon leur fertilisation (voir ci-dessous) → Placement des surfaces sur une matrice permettant d'évaluer les surfaces avec un potentiel de régulation écologique optimisé (favorable), moyen (neutre) ou faible (défavorable). Interprétation de l'indicateur (Favorable/Neutre/Défavorable) sur la matrice.



CHARGEMENT MOYEN À L'HECTARE D'HERBE

Indicateur quantitatif

Méthode de calcul : Inventaire du cheptel de l'agriculteur → conversion en UGB → rapport du nombre d'UGB total sur la surface de prairies de la ferme.

Seuils : Si > 1,4 UGB/ha d'herbe → défavorable, Si < 0,8 UGB/ha d'herbe → favorable, Entre 0,8 et 1,4 UGB/ha d'herbe → neutre.

PRÉCOCITÉ DE LA 1^{RE} FAUCHE DES PRAIRIES PERMANENTES

Indicateur qualitatif

Demande à l'agriculteur de la date moyenne de 1^{re} fauche des prairies permanentes.

Seuils : Si avant mai → défavorable, à partir de mi-juin → favorable, entre mai et mi-juin → neutre



RETROUVEZ LE GUIDE DE LECTURE SUR LA PAGE BOVIBIODIV'

DÉCOUVREZ LE PROGRAMME BOVIBIODIV' ET LES FICHES LEVIERS



Rédaction : Noémie Bataille, Fabienne Launay et Jean-Baptiste Dollé (Institut de l'Élevage), Jean Charrel, Jennifer Huat et Mathilde Berthon (CNIEL), Alice Lemaire (INTERBEV), Gilles Martel et Paul Maurice (INRAE), Caroline Tostain (Chambre d'agriculture de région Normandie), Lola Serée et Ambroise Becot (Chambre d'agriculture de région Pays-de-la-Loire), Elise Michel, Théophile Brochu et Jean-Marc Contet (Chambre d'agriculture de l'Als), François Salmon (Fédération des Conservatoires d'espaces naturels), Karine Princé (Muséum national d'histoire naturelle) - Mise en page : Corinne Maignet (Institut de l'Élevage) - Crédit photo : © Cedric SKRZYNIARSKI (Chambre d'agriculture de région Normandie) - Réf. Idele : 0026 413 015 - Mai 2020

2 pages d'explication succincte du calcul des indicateurs (pages identiques pour toutes les fiches UP)

Si besoin de plus de détails sur les indicateurs, un guide de lecture est disponible en ligne sur le dossier Bovi'Biodiv' du site idele.fr :

<https://idele.fr/en/detail-dossier/bovibiodiv-pour-la-montee-en-competences-des-acteurs-des-filières-bovines-sur-la-biodiversite>

Action 5 : Création de fiches leviers techniques

• Sur 12 leviers + 1 plus général :

- Fiche 1 – Maintenir des habitats naturels connectés et diversifiés
- Fiche 2 – Opter pour des modes d'entretien durables des IAE
- Fiche 3 – Conserver les zones refuges et lieux de vie pour la faune sauvage
- Fiche 4 – Réduire la taille et complexifier la forme des parcelles
- Fiche 5 – Avoir un assolement proposant une mosaïque diversifiée de cultures
- Fiche 6 – Allonger ses rotations
- Fiche 7 – Maintenir des prairies permanentes
- Fiche 8 – Faucher tardivement les prairies les moins productives
- Fiche 9 – Adapter les pratiques de pâturage
- Fiche 10 – Gérer la fertilisation des parcelles
- Fiche 11 – Raisonner l'usage des produits phytosanitaires
- Fiche 12 – raisonner l'usage des vermifuges et antibiotiques
- Fiche 13 – Paysages et filières



• Intérêt pour l'agriculteur, intérêt pour la biodiversité, méthodologie, éléments économique et travail à considérer, contacts, ...

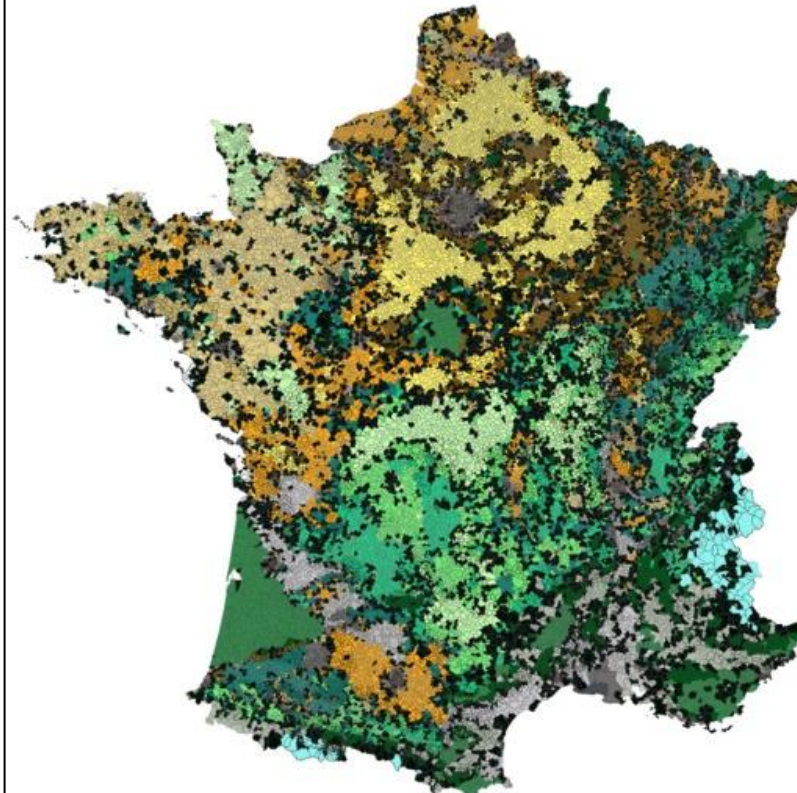
Accès ergonomique aux livrables

Un outil ergonomique en ligne a été créé pour faciliter l'accès aux fiches par Unité Paysagère (UP)

Pour chaque fiche UP → renvoi vers les fiches leviers (Action 5) particulièrement pertinentes sur cette UP.

- Pour les « UP non-cibles » (UP n'ayant pas fait l'objet de fiches) : une description paysagère et agricole succincte est proposée.
- Pour les « UP mixtes » (communes non représentatives d'une UP, présence de plusieurs UP sur le territoire de la commune) : les fiches des deux UP ayant les proportions majoritaires sur la commune sont proposées.

Caractériser la biodiversité sur une diversité de territoires



Bovi'Biodiv' est un projet qui accompagne les acteurs des filières bovines pour renforcer la biodiversité dans les zones d'élevage.

Ses objectifs :

- Appuyer la montée en compétences des acteurs des filières bovines sur les enjeux de biodiversité,
- Mieux caractériser la biodiversité au sein des territoires
- Proposer des leviers conciliant performance agricole et préservation des écosystèmes, en valorisant les pratiques favorables à la flore, à la faune et aux paysages.

A quoi sert cet outil ?

En renseignant **votre code commune INSEE**, vous accédez aux fiches des unités paysagères (UP) présentes sur votre territoire. Ces fiches vous permettront de caractériser les effets des pratiques sur ces territoires et d'identifier les leviers d'action les plus adaptés pour préserver et enrichir la biodiversité. (A noter que seules les UP avec une forte présence d'élevage bovin ont fait l'objet de fiches détaillées.)

Découvrez les spécificités de votre zone et agissez pour la biodiversité !

Chercher

Accès ergonomique aux livrables

Ma commune : Sauvain

Cette commune se situe à la frontière de plusieurs unités paysagères (UP). Pour vous offrir une vision plus complète, nous vous proposons les fiches des deux UP les plus représentées sur son territoire.

Mon unité paysagère : 2 - Forêt de feuillus (tendances prairies) à 64%

↓ Télécharger la fiche détaillée

Description paysagère : Paysages dominés par la forêt (feuillue, résineuse ou mixte), alternant ouvertures et fermetures entre clairières agricoles, vallons encaissés et plateaux dégagés. Le relief vallonné (crêtes, gorges, plateaux) structure les points de vue, tandis que l'eau omniprésente (rivières, lacs, tourbières) façonne les vallées et alimente les prairies. Ces paysages révèlent ainsi une mosaïque d'écosystèmes. La répartition des occupations des sols de l'unité paysagère est dominée par les forêts de feuillus (63 %) et les prairies (permanentes et temporaires - 22 %), les autres types, chacun inférieur à 3 % en moyenne, représentant ensemble 15 %. (Les chiffres donnés correspondent à la part de la surface totale de l'unité paysagère, incluant les surfaces hors SAU.) Densité moyenne de haies : 16,2 m linéaire /ha

Description agricole : (Agreste - Recensement agricole 2020) OTEX1 majoritaire : Polyculture et/ou polyélevage.

Élevage bovin : 90 864 VL et 169 922 VA (en 2020)

Part de prairies permanentes dans la SAU : 64,6 % en moyenne

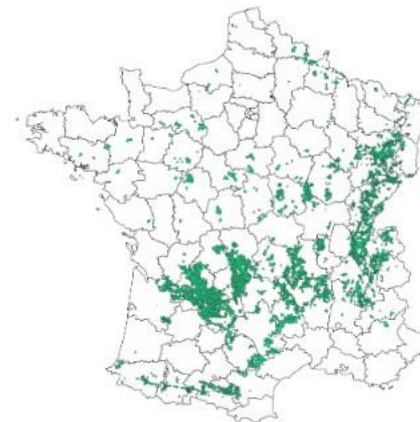
SAU moyenne par ferme (toutes spécialisations) : 69 ha (de 0 à 487 ha)

Ces territoires se caractérisent par une dominance de forêts, plus de 63% de la zone, suivi des prairies à 22%. (Les chiffres donnés correspondent à la part de la SAU totale de l'unité paysagère.)

Plan d'action générique

Votre plan d'action générique prévoit d'activer certains leviers en fonction de votre région. Pour vous aider dans la mise en oeuvre des différentes actions, voici quelques fiches qui vous seront utiles:

- Maintenir des habitats naturels connectés et diversifiés
- Opter pour des modes d'entretien durables des infrastructures agroécologiques (IAE)
- Avoir un assolement proposant une mosaïque diversifiée de cultures
- Allonger ses rotations
- Faucher tardivement les prairies moins productives



Répartition de l'unité paysagère en France métropolitaine

Voir en ligne :

<https://bovibiodiv.idele.fr/>

Accès aux livrables du projet sur le [dossier Bovi'Biodiv'](#)

- ☐ Plaquette leviers de l'action 3
- ☐ Outil en ligne
- ☐ Fiches par unité paysagère (en liste de documents)
- ☐ Guide de lecture des fiches par unité paysagère
- ☐ Fiches leviers (en liste de documents)

Présence de QRcodes et liens sur les fiches



Témoignages



François **SALMON**

Directeur Animation Réseau



Lola **SEREE**

*Chargée de mission agriculture
biologique et environnement*



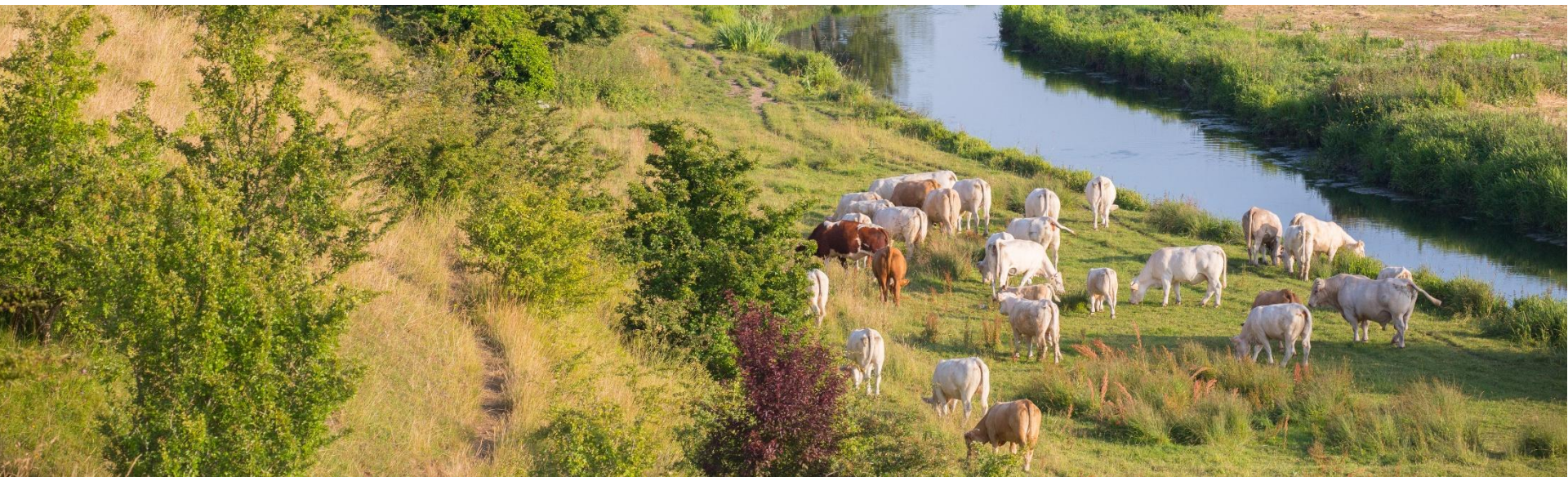
Caroline **TOSTAIN**

*Conseillère en Agriculture
Biologique*





Les CEN et l'agriculture

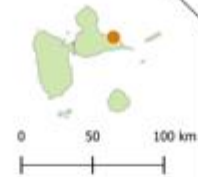


*Projet Bovi'Biodiv
30 juin 2026*

UN RESEAU DE 25 CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS

Implantation des Conservatoires
d'espaces naturels sur le territoire
national

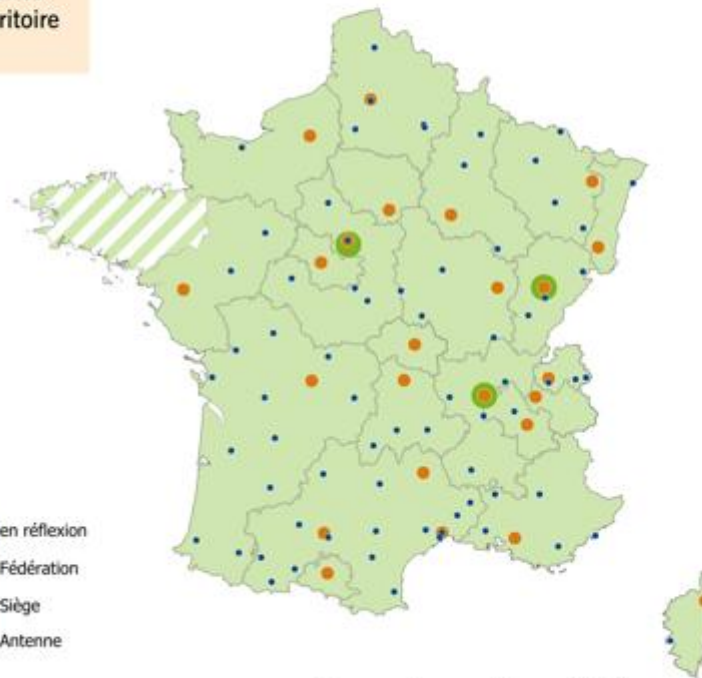
Guadeloupe



Guyane



-  en réflexion
-  Fédération
-  Siège
-  Antenne

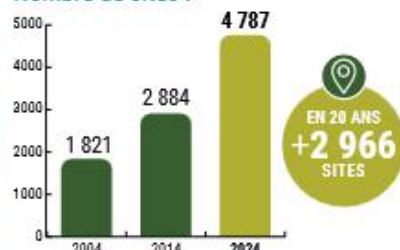


Sources: réseau des CEN - octobre 2025
Réalisation: JCH - FCEN

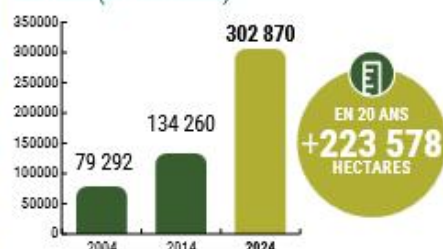
PROTÉGER

**+ DE 4 700 SITES NATURELS PROTÉGÉS
ET GÉRÉS, COUVRANT 300 000 HA**

Nombre de sites :



Surface (en hectares) :



**LES MILIEUX DOMINANTS SUR
CHAQUE SITE : UNE DIVERSITÉ
DE MILIEUX NATURELS**



**33% de milieux humides
> 1 600 sites**



**17% de pelouses sèches
> 810 sites**



**10% de landes, fruticées
ou prairies
> 490 sites**



300 sites présentant
un patrimoine géologique
d'intérêt



480 sites abritant près de
780 gîtes à chauve-souris

114 réserves naturelles gérées :

- > **37 réserves naturelles nationales**
- > **77 réserves naturelles régionales**

Et **gestionnaires** de nombreux Espaces naturels sensibles, sites du Conservatoire du littoral...

86 000 parcelles en maîtrise foncière et d'usage :

- > **2 033 sites en propriété**
sur plus de **24 000 ha**
- > **90 Obligations Réelles Environnementales (ORE)**

410 sites
issus de mesures
compensatoires

CEN et agriculture - Chiffres clefs

- 1.350 agriculteurs partenaires des CEN sur 1.750 sites (36.000 ha)
- Près de 400 baux ruraux à clauses environnementales (BRE) sur plus de 5.300 ha
- 46.000 animaux recensés sur les sites CEN dont 840 en propriété
Ovins (38.500), bovins (5.800), caprins (1.000), équins (600),
asins (180)
- Opérateurs ou animateurs de nombreux Projets et Mesures agro-
environnementales et climatiques (MAEC et PAEC) sur 140.000 ha



CEN et agriculture - Chiffres clefs

- 60 actions communes avec des Chambres d'agriculture régionales ou départementales
- Convention nationale entre la FNSAFER et la Fédération des CEN;
FCEN membre du CA FNSAFER
16 partenariats avec des SAFER ; 12 CEN membres du CA SAFER +
présence dans 66 Comités techniques départementaux.
- 90 partenariats ou actions avec des lycées agricoles - MASA-Réso'them
- Partenariat avec Terre de liens : Fédération, associations territoriales (LIFE Biodiv'Paysanne), Fondation.



Une certaine vision de l'agriculture et de l'élevage moderne

naturels

AGIR POUR LA NATURE
DANS LES TERRITOIRES



TABLEAU
de Bord

ZOOM AGRICULTURE

www.reseau-cen.org

notamment, contribuent plus qu'à préserver la biodiversité, la vitalité des territoires ruraux et le bien-être des agriculteurs.



> La mise à disposition des terrains des Conservatoires pour l'agriculture

Les Conservatoires, par leurs actions foncières, contribuent à conforter des exploitations et aident à installer de nouveaux agriculteurs en mettant à disposition des terrains. Ils contribuent également au soutien de l'élevage à l'herbe qui permet le maintien de prairies permanentes et de parcours riches en biodiversité.



> Une PAC ambitieuse rémunérant les systèmes vertueux

Les Conservatoires souhaitent contribuer à donner une nouvelle ambition à la Politique Agricole Commune (PAC) et à la déployer efficacement sur le terrain en accompagnant les agriculteurs.



> Des systèmes agricoles autonomes et économes, sources de revenus à hauteur du travail et services rendus

Les Conservatoires accompagnent des solutions s'appuyant sur les richesses naturelles, contribuant à la résilience des systèmes, devenant productifs à moindre coût et favorisant la biodiversité. Ils sont notamment impliqués dans des actions en faveur des prairies naturelles.



C'est pourquoi :

- les choix soient arbitrés dans le cadre d'une vision partagée d'un territoire entre tous les usagers de l'eau
- les milieux humides agricoles soient préservés, restaurés et entretenus durablement
- les systèmes agricoles évoluent vers des pratiques, des cultures et des variétés économes en eau et que les solutions de stockage d'eau et d'irrigation soient réfléchies en fonction de cette priorité.



Pourquoi les Conservatoires d'espaces naturels se sont associés au projet Bovi'Biodiv

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ



Des leviers d'action favorables à la biodiversité en élevage bovin

DÉCRYPTAGE
Les fermes bovines constituent déjà des espaces riches en biodiversité. Les leviers favorables à la biodiversité proposés dans cette plaquette visent avant tout à accompagner les conseillers et les éleveurs dans la valorisation et l'amélioration de cet enjeu, permettant à chacun de s'approprier les actions les plus adaptées à son contexte.

EN FRANCE MÉTROPOLITAINE, L'ÉLEVAGE DE RUMINANTS ENTRETIENT :

- 8 millions d'ha de prairies permanentes
- 3,5 millions d'ha de prairies temporaires
- + de 80 % des 700 000 km de haies
- 40 à 70 espèces d'oiseaux dépendent des prairies pour s'alimenter ou se reproduire

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ : UN SERVICE RENDU À LA PRODUCTION AGRICOLE ET À LA SOCIÉTÉ

Les exploitations agricoles, prairies temporaires de longue durée ou des prairies permanentes.

1. Ciblé sur la prise en compte de la biodiversité
2. Eleveurs, partenaires majoritaires des CEN
3. Approche partenariale et de filière
4. Importance d'accompagner tous les éleveurs (informer, sensibiliser, outiller...).
5. Contribution au projet et utilisation des résultats /livrables dans le réseau des Conservatoires

Merci de votre attention



Contexte de production en Pays de la Loire

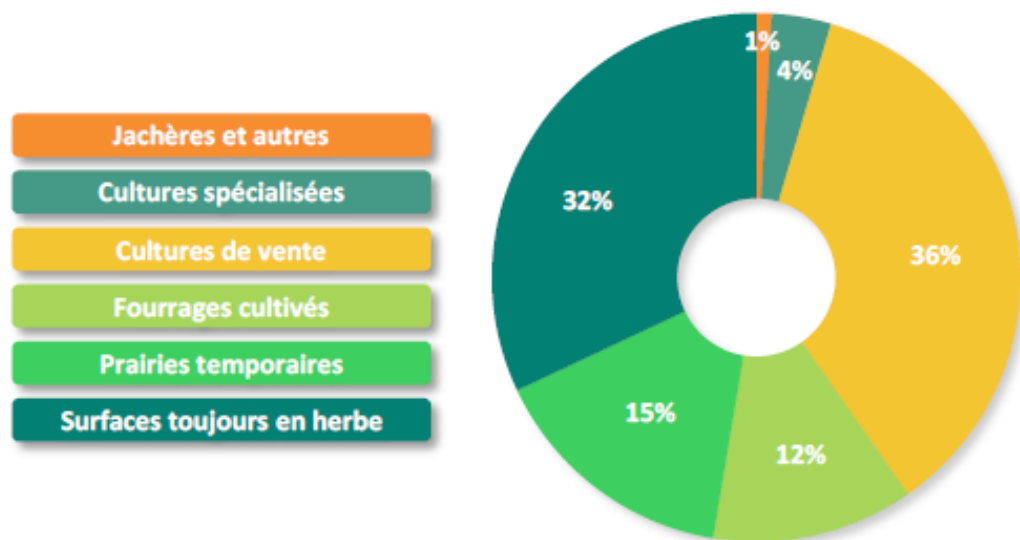
Une SAU de 2 179 000 hectares,
soit 67 % de la surface totale du territoire

Vocation d'élevage du territoire = des surfaces fourragères dominantes
(60 % de la SAU)



L'agriculture valorise 67 % du territoire

Répartition de la surface agricole utilisée
en Pays de la Loire en 2024



Enjeux de préservation de la biodiversité et des
services écosystémiques associés

Importance de travailler le sujet de la biodiversité
en polyculture-élevage de part les surfaces
concernées

Contexte de production en Pays de la Loire

Des paysages contrastés

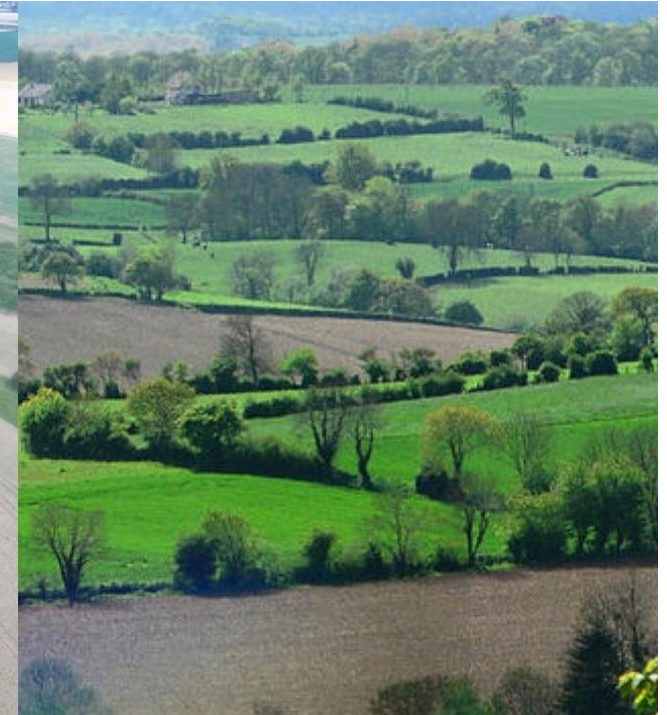
Basses vallées angevines



Plaine sud-vendée



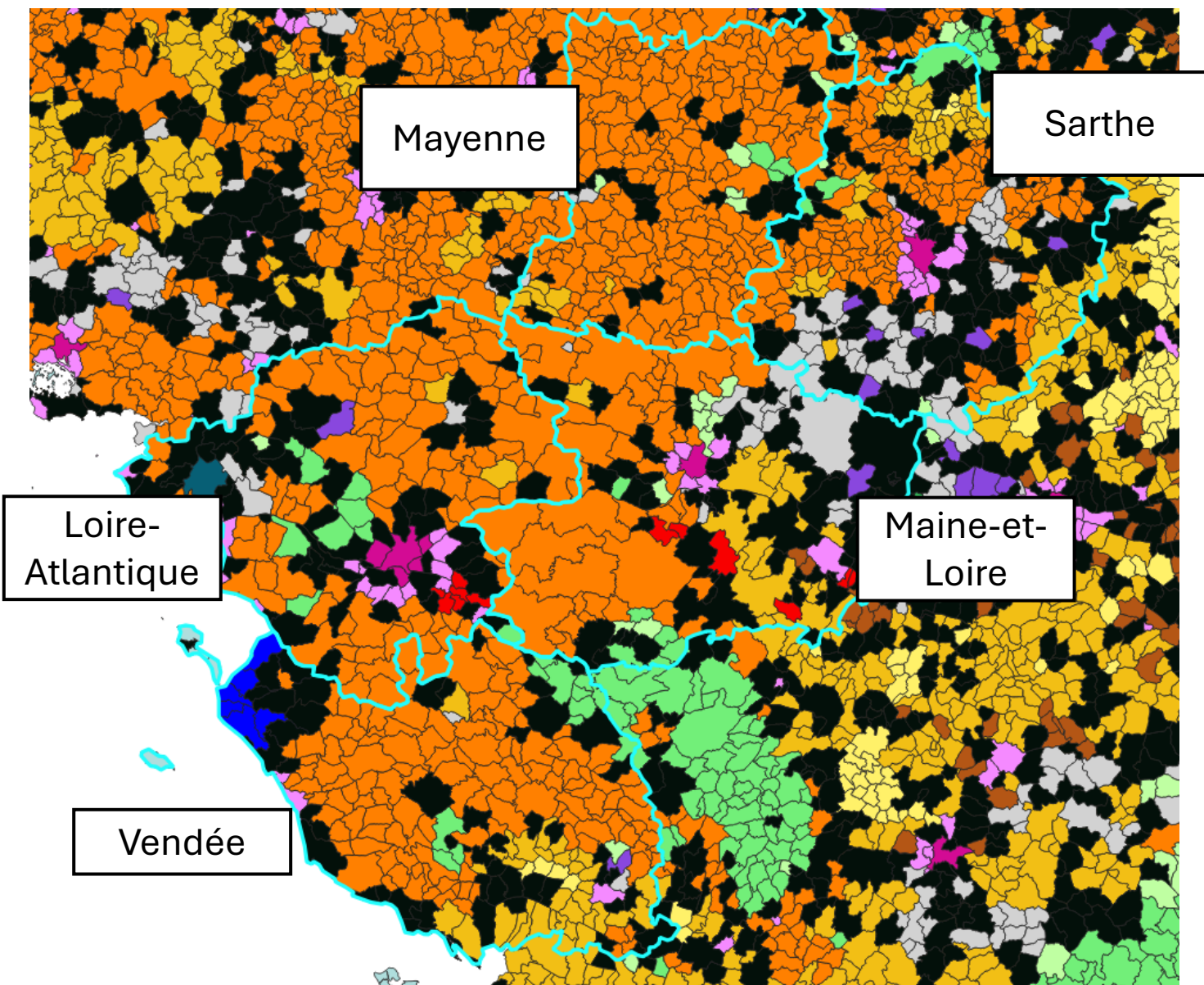
Bocage



Enjeux de préservation de la biodiversité et des services écosystémiques associés

Lien élevage & paysage pour le maintien du bocage et d'IAE favorables à la biodiversité

Quelles Unités Paysagères (UP) en Pays de la Loire ?



- UP8 (5 diag) → Prairies
- UP10 (4 diag) → Autres grandes cultures
- UP17 (3 diag) → Prairies + grandes cultures
- UP12 (3 diag) → Landes ligneuses

Intérêts pour le projet Bovi'biodiv

- La thématique : valoriser les atouts d'exploitations de polyculture-élevage dans le maintien d'IAE et pour la biodiversité
- Approche : replacer l'exploitation dans son territoire / paysage

2 Organisation spatiale des infrastructures agro-écologiques (IAE) au niveau du paysage agricole

Les IAE sont les principales composantes du patron paysager. Elles sont des espaces de refuge et de propagation pour les espèces. De plus, elles jouent un rôle essentiel sur la typicité paysagère des territoires. Par conséquent, la présence de biodiversité dans l'espace agricole est très dépendante de la densité, la diversité, la qualité et la connectivité des IAE.

2.1 Densité des IAE

Densité IAE du territoire :	69,5%
Connectivité des IAE Territoire	100,0%

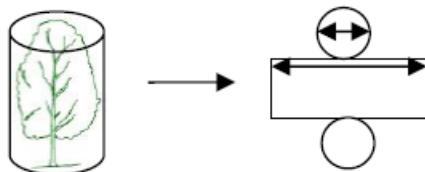


Densité IAE de l'exploitation	68%
Connectivité des IAE Exploitation	97,7%



- Grand nombre d'indicateurs avec seuils
- Valorisation pour les agriculteurs d'indicateurs, accompagnement d'éleveur

2.2 L'hétérogénéité paysagère : la signature de la capacité d'accueil des espèces



La surface de biodiversité développée (SBD) par ha de SAU reflète la complexité paysagère que l'exploitation induit dans le paysage. Cet indicateur correspond à la capacité de l'exploitation agricole à héberger différentes espèces faunistiques et floristiques.

SBD :	210,8 ha
SAU :	96,5 ha

SBD/SAU :	218%
-----------	------



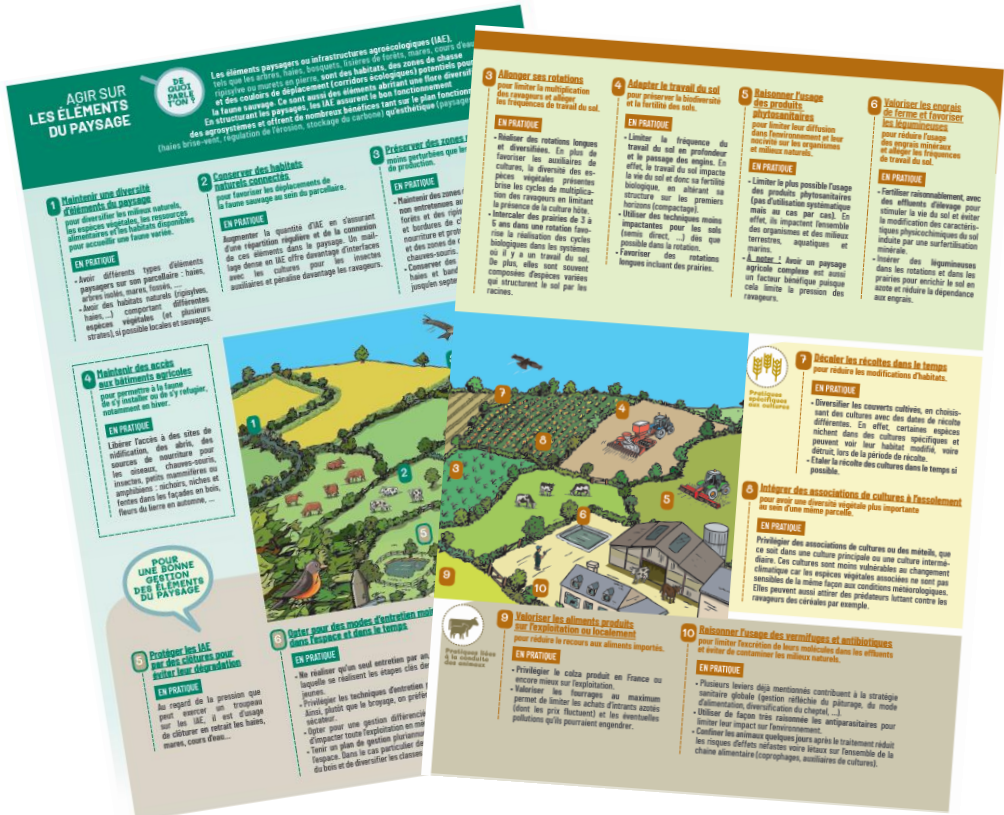
Quelles applications ?

SENSIBILISER

Plaquette des leviers (pour les groupes, lors d'évènements...)
→ attire l'œil et synthétique

ACCOMPAGNER

Pour les conseillers : outil pour rechercher facilement l'UP dans laquelle on se trouve et s'appuyer sur les fiches par UP + les fiches par leviers pour aller plus loin sur la mise en œuvre d'un levier
→ Nourrit la réflexion pour co-construire des plans d'action à l'échelle des fermes



PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ UP17

PLAN D'ACTION GÉNÉRIQUE

Les exploitations bovines constituent déjà des espaces riches en biodiversité, les leviers proposés visent avant tout à accompagner les acteurs des filières dans la valorisation et l'amélioration de cet enjeu, permettant à chacun de s'approprier les actions les plus adaptées à son contexte.

LES LEVIERS	Ain	Sud-Ouest France	Bretagne/ Normandie	Pays de la Loire	BFC/AURA (hors Ain)
• MAINTENIR UNE DIVERSITÉ ET UNE DENSITÉ D'HABITATS GRÂCE AUX HAIES, BOSQUETS, ARBRES ET ARBUSTES <i>Ces habitats sont indispensables pour accueillir une flore et faune sauvage variée tout au long de l'année sur les territoires qui en sont particulièrement dépourvus.</i>					
• LES ÉVENTUELLES ZONES HUMIDES SONT BIEN PROTÉGÉES <i>De nombreuses espèces vivent dans ces écosystèmes particuliers et sont donc préservées par un entretien limité, une mise en défens ou une clôture en retrait.</i>					
• PRIVILÉGIER DES PRATIQUES D'ENTRETIEN PEU INTENSIVES SUR LES IAE <i>En laissant des lisières de bois et les zones en herbe sous les clôtures, on préserve le lieu de vie de nombreuses espèces (auxiliaires de cultures - pollinisateurs - ou des prédateurs des ravageurs des cultures). On trouve dans les lisières à la fois des espèces forestières et des milieux ouverts, apportant ainsi des ressources alimentaires variées, avec des espèces végétales parfois absentes dans les milieux environnants.</i>					
• PRÉSERVER LA PART DE PRAIRIES PERMANENTES DANS L'ASSOLEMENT DES FERMES <i>Maintenir des surfaces en herbe, riches en espèces floristiques, qui accueillent des espèces sauvages pendant les étapes-clés de leur cycle de vie et préservent la vie des sols.</i>					
• PRIVILÉGIER DES PRATIQUES PEU INTENSES SUR LES PRAIRIES PERMANENTES <i>Maintenir des surfaces en herbe et conserver une faible pression (foin séché au sol, pâturage extensif par exemple) sur celles-ci permet de conserver la diversité des espèces végétales et de peu perturber les habitats pouvant accueillir une faune variée.</i>					